

*Les crédits*

contentée d'y aller d'une charge partisane contre le gouvernement.

Au cours du débat, la Chambre sera inondée de statistiques de toutes sortes provenant de tous les partis. Je m'appuierai moi-même sur des chiffres. Ceux-ci sont fort utiles pour situer la question dans son contexte et nous aider ainsi à mieux comprendre la nature de la pauvreté au Canada et ce que peut faire le gouvernement pour y remédier. Mais les statistiques peuvent aussi être nuisibles en masquant la réalité, le visage humain de la pauvreté. Elles peuvent nous faire oublier la grande variété de situations dans lesquelles se trouvent les millions de Canadiens qui vivent dans la pauvreté.

Quand que je me préparais pour mon intervention d'aujourd'hui à la Chambre, je me suis mis à penser à une jeune femme que j'ai rencontrée à Ottawa il y a quelques semaines. Elle était dans la fin de la vingtaine, mais paraissait beaucoup plus âgée. C'était une mère célibataire qui avait une fille et qui était venue s'installer à Ottawa en espérant trouver plus de possibilités, notamment un emploi qui lui permettrait de subvenir à ses besoins et à ceux de sa fille.

Elle ne recevait aucune pension du père de sa fille. Elle n'en voulait pas non plus. Ayant décroché un emploi à temps partiel, elle ne pouvait donc plus obtenir les mêmes avantages dont jouissent les assistés sociaux, mais elle voulait être indépendante et subvenir aux besoins de sa fille.

La conversation que j'ai eue avec elle m'a à la fois troublé et réconforté, puisqu'elle m'a permis de voir le coût humain de la pauvreté ainsi que l'incroyable et l'indomptable force de caractère des être humains. Elle ne nous demandait ni charité, ni pitié. Elle nous demandait plutôt de lui témoigner du respect et de lui offrir certaines possibilités, ce qu'elle méritait amplement.

Au cours du débat, nous entendrons diverses statistiques. Comme je l'ai déjà précisé, j'en fournirai moi-même à la Chambre, mais nous ne devrions pas négliger tout l'aspect humain de la charité, celui qui touche les jeunes de toutes les régions du pays, qui détruit leurs rêves et leurs espoirs, qui nuit à la qualité de vie des Canadiens qui se retrouvent entre les griffes de la pauvreté. C'est à eux, et non à des motifs de nature sectaire, que nous devrions songer en participant au débat d'aujourd'hui.

J'espère que nous profiterons du temps qu'il nous reste pour formuler des suggestions constructives, proposer des moyens qui nous permettront, en tant que députés et citoyens concernés, de régler une question aussi importante.

[Français]

Monsieur le Président, je suis heureux que nous unissions nos efforts et que nous cherchions ensemble des solutions au problème de l'enfance nécessiteuse. Bien que la présente motion comporte des éléments de nature partisane que les députés de ce côté-ci de la Chambre ne pourront appuyer et, bien que nous puissions être en désaccord sur les moyens à prendre pour atteindre les buts fixés, je suis persuadé que nous sommes prêts à nous engager.

[Traduction]

Comme je suis père de deux enfants, la question de l'enfance nécessiteuse me préoccupe particulièrement. J'ai du mal à accepter, à l'instar de tous les parents qui siègent à la Chambre j'espère, que des enfants, en tout point semblables aux nôtres, aient à grandir dans la pauvreté, à souffrir de la faim et à être mal logés.

Il y a quelques minutes, la députée de Hamilton-Est a peint le portrait d'un gouvernement déterminé à accroître la pauvreté chez les enfants canadiens. Toutefois, les faits prouvent le contraire.

Depuis son arrivée au pouvoir en 1984, notre gouvernement a fait des progrès énormes pour enrayer la pauvreté dans laquelle vivent des enfants canadiens. Le nombre d'enfants de familles économiquement faibles est tombé de 1,1 million en 1984 à 837 000 en 1989. Néanmoins, je m'inquiète de voir qu'en dépit de ces résultats, des enfants continuent à grandir dans la pauvreté, que le taux de pauvreté atteigne 50 p. 100 chez les enfants autochtones et que jusqu'à 59 p. 100 des enfants de familles monoparentales ayant une femme à leur tête appartiennent au groupe des économiquement faibles. Tout simplement, ces chiffres représentent, humainement parlant, un immense défi pour tous les Canadiens.

• (1620)

Supprimer la pauvreté chez les enfants d'ici l'an 2000 est une tâche difficile et constitue un défi pressant. Nous devons reconnaître la complexité des causes premières de la pauvreté, comprendre les raisons qui obligent les Canadiens à vivre de l'aide sociale et il faut que nous les aidions à sortir du cercle vicieux de la pauvreté.